

Chers parents,

Nous faisons écho dans ce communiqué au message que vous avez reçu via Cabanga le 23 novembre dernier de M. Flandrois, Directeur a.i. du Lycée, qui invitait à une interaction avec l'Association des Parents pour relayer le contenu et les discussions de la dernière réunion du CoPa qui s'est tenue le 22 novembre.

Avant toute chose, il nous paraît essentiel de rappeler le rôle des différents organes du lycée dans lesquels vos parents représentants sont actifs :

- L'AP (Association des Parents) est un organe de coordination et de facilitation des relations entre l'école et les représentants des parents.

Plus de détails sur : <http://www.enseignement.be/index.php?page=25305&navi=105>

- Le CoPa (Conseil de Participation) est constitué de représentants de la Direction de l'école, d'élèves, de professeurs, du personnel administratif et ouvrier, d'éducateurs et de parents (élus pour 2 ans lors de l'Assemblée générale des parents). Organe de concertation légalement institué, il permet l'échange constructif d'informations, de consultation et de réflexion entre les différents participants. Il se réunit au minimum 4 fois par an, peut rendre des avis et des recommandations, mais est surtout le lieu où les parents doivent recevoir une information claire et transparente de la part du PO (Pouvoir Organisateur) de l'école.

Plus de détails sur : <http://www.enseignement.be/index.php?page=25526&navi=364>

La réunion du CoPa du 22 novembre dernier portait essentiellement sur le rapprochement entre les deux écoles Institut de la Providence (situé à Woluwe Saint-Lambert) et le Lycée Mater Dei. Un représentant du PO était présent pour faire le point sur ce sujet. Il était important pour les représentants des parents de clarifier à cette occasion la situation exacte de ce projet de rapprochement.

Sur base de ce qui nous a été communiqué, nous vous relayons les points suivants :

- Même s'ils sont gérés par les mêmes personnes au sein des PO, ces deux établissements n'ont actuellement pas le même projet pédagogique ; chaque école gardera son identité propre.
- Aucune décision n'a été prise en date du 22/11/2022 pour concrétiser d'une manière ou d'une autre ledit rapprochement ; une analyse multifactorielle est en cours.
- Il n'y aura pas d'impact sur le Lycée pendant cette année, ni lors de la rentrée prochaine.
- Il nous a été dit qu'un tel rapprochement n'impactera pas non plus la Direction, ni le nombre d'enseignants, ni les élèves.
- Aucune délocalisation d'élèves d'un site vers l'autre n'aura lieu.

Les messages officiels sur ce sujet ayant pu avoir été perçus comme lacunaires et évasifs, nous avons proposé d'accompagner la communication vers l'ensemble des parents, de manière à éviter des rumeurs contre-productives. Cela étant, il ne peut

être question de nous substituer à la Direction et au Pouvoir Organisateur qui sont tenus d'informer officiellement et dûment tous les parents.

Compte tenu du fait qu'aujourd'hui les ressources des PO ont été en grande partie déjà mutualisées, que la mobilité d'une école vers l'autre des élèves qui le souhaitent est déjà possible, que ce qui est envisagé n'est pas de nature à améliorer quoi que ce soit sur le plan pédagogique, nous estimons que l'intérêt pour notre école d'un tel rapprochement, s'il y en avait, devrait nous apparaître plus clairement lors des futures discussions.

Par ailleurs, nous avons demandé d'être impliqués en première ligne dans les discussions sur le rapprochement avec le PO, de manière à coconstruire le projet, si projet il devait y avoir. Nous avons reçu une réponse favorable à cette proposition.

Enfin, il est important de préciser que nous serons attentifs aux conséquences que tout changement pédagogique pourra avoir sur la qualité et le niveau de l'enseignement actuellement prodigué par le Lycée.

De nombreuses questions restent encore à clarifier, le projet est encore à un stade très embryonnaire et la réunion CoPa du 22/11 n'a pas permis d'en lister tous les éléments précis :

- Quel est l'objectif principal de cette initiative ?
- Quel est l'élément déclencheur pour l'envisager maintenant ?
- Ce rapprochement est-il le prélude d'une fusion des deux établissements ?

Nous attendons du PO que tant les objectifs que les moyens de mise en œuvre soient partagés en complète transparence afin que les parents soient de réels partenaires de l'évolution de l'école.

Notez enfin que l'Institut de la Providence ne dispose ni d'AP ni de CoPa, ce qui signifie que nous n'avons pas d'interlocuteur parental de ce côté.

Nous ne manquerons pas de vous tenir étroitement informés de toute avancée du projet.

Vous pouvez nous contacter sur l'adresse email suivante si vous le souhaitez :

copalyceematerdei@gmail.com

Vos parents représentants au CoPa